

Ma lettre

Numéro 10
OCTOBRE 2020

UNSA Défense
78 et 80 rue Vaneau
75007 PARIS
01 42 22 37 02



DANS CE NUMERO

- L'agenda du mois
- Concours nationaux à affectation locale
- Assemblée générale de l'UNSA Défense
- La bise, l'accolade, la poignée de main... En période COVID ?

Chères adhérentes, chers adhérents, cher(e)s collègues,

Pour ne passer pour un vieux radoteur, je ne dirai pas « je vous l'avais dit ! » bien que cela me titille fortement.

Mais je sens votre curiosité piquée au vif. Oui bien sûr, vous vous demandez de quoi je ne veux pas vous parler !

Pas des nouvelles mesures sanitaires : tout cela est bien trop passionné pour voir ou pas la réalité des signaux forts qui furtivement se dessinent depuis le déconfinement (il fallait que...).

Pas non plus du « monde d'après » qui n'arrive pas ou toujours pas, ou qui est arrivé mais tellement semblable au monde d'avant qu'on ne s'en est pas aperçu...

Pas non plus de la crise économique qui s'accroît, comme jamais on en a connu une depuis des décennies...

Pas non plus de la transformation de notre ministère, dite « OCM » pour organisation centrale de notre ministère qui se poursuit, sans rompre avec l'habitude de chambouler l'existant au motif de performance, sans tenir compte des conséquences sur les conditions de travail des agents...

Pas non plus de la réduction drastique des possibilités de télétravail chez de nombreux employeurs de notre ministère malgré les souhaits de la ministre de la fonction publique. Nous sommes plus près de la situation de 2018 (1% de télétravailleurs que d'un taux de 51% affiché par quelques ministères cumulés).

Pas non plus des parcours professionnels par métiers notamment voire par fonctions, pourtant l'une des réponses à l'attrition de la fonction publique, une fois la question des rémunérations enfin résolue...

Pas non plus du dialogue social, qui n'est pas une écoute studieuse voire l'acceptation absolue de notre parole, juste l'appréciation d'éléments pouvant faire incliner la position initiale.

Je préfère, en référence à l'article de Laurent ESCURE (Secrétaire général de l'UNSA), vous parler de notre volonté de solidarité et d'aidant pour tous ceux qui n'ont pas la chance que l'on s'intéresse à leur Condition notamment de Travail. Revenons au fondamentaux du mot « syndicat ».

« Tout le monde
a droit à l'UNSA »

Le secrétaire général, Laurent DUTILLEUL



VENDREDI 2	<ul style="list-style-type: none">• Projet de budget de la défense pour 2021 – Hôtel de Brienne
MARDI 6	<ul style="list-style-type: none">• Bilatérale Marine – Balard• Bilatérale de la Direction Interarmées des Réseaux d'Infrastructure et des Systèmes d'Informations de la Défense (DIRISI)• Comité Technique de Réseau du Service d'Infrastructure de la Défense (SID) – Versailles• GT Commission Centrale de Prévention - Projet de directive concernant les Contrôles et Vérifications Périodiques Obligatoires (CVPO) – Balard• GT Comité Central de Prévention - Projets d'arrêtés : Rayonnements ionisants, ouvrages souterrains - Balard
MERCREDI 14	<ul style="list-style-type: none">• Audition commune – Commission de la Défense – Projet de Loi de Finances 2021 – Assemblée Nationale• Autorité Centrale d'Emploi du Service du Commissariat des Armées – Avancement des fonctionnaires
JEUDI 15	<ul style="list-style-type: none">• Entretien avec le sous-chef performance – Etat Major des Armées• GT budget 2021 en vue du Conseil Central de l'Action Sociale de novembre 2020• Comité Technique de Réseau du Service Industriel de l'Aéronautique (SIAé) – Balard• GT Comité Central de Prévention - Projet de décret relatif aux formations spécialisées (FS) et cartographie des FS – Balard• Comité Technique de Réseau de la Direction des Ressources Humaines du Ministère de la Défense - Balard
LUNDI 19	<ul style="list-style-type: none">• Rendez-vous avec madame la Ministre – Paris 7
JEUDI 22	<ul style="list-style-type: none">• GT Formation - Arcueil
VENDREDI 23	<ul style="list-style-type: none">• GT Formation - Arcueil

Concours nationaux à affectation locale

Le décret 2020-121, pris en application de l'article 87 de la loi de transformation de la fonction publique du 5.08.2019, précise, « *lorsque les dispositions des statuts particuliers ne le prévoient pas déjà, des concours peuvent être organisés au niveau national en vue de pourvoir des emplois offerts au titre d'une ou plusieurs circonscriptions administratives métropolitaines ou d'outre-mer dans l'un ou l'autre des cas suivants :* 1° *Lorsque l'autorité organisatrice du concours constate, dans ces circonscriptions, des difficultés particulières à pourvoir les emplois relevant du corps concerné ;* 2° *Lorsque l'intérêt du service justifie que l'organisation des concours dans le corps concerné ne soit pas déconcentrée, notamment en raison du faible volume de postes offerts dans ces circonscriptions.* »

L'arrêté du 11 septembre 2020 fixe la liste des corps prévue à l'article 1^{er} du décret n° 2020-121 du 13 février 2020 relatif à l'organisation de concours nationaux à affectation locale pour le recrutement de fonctionnaires de l'État. Pour ce qui concerne le Minarm, sont concernés :

- Les Assistants de Service Social des administrations de l'Etat rattachés au ministre de la Défense (décret n° 2017-1051 du 10 mai 2017) ;
- Les Infirmiers Civils en Soins Généraux et Spécialisés du ministère de la Défense (décret n° 2014-847 du 28 juillet 2014) ;
- Les Ingénieurs Civils de la Défense (décret n° 89-750 du 18 octobre 1989) ;
- Les Techniciens Supérieurs d'Etudes et de Fabrications du

ministère de la Défense (décret n° 2011-964 du 16 août 2011).



Pour l'UNSA Défense, ces textes devraient permettre au ministère de combler plus facilement les postes vacants et ainsi de maintenir les emplois de fonctionnaires.



Assemblée générale de l'UNSA Défense



La traditionnelle Assemblée Générale annuelle de l'UNSA Défense s'est déroulée, le 22.09.2020, en visio-conférence en présence d'une cinquantaine de délégués. Le secrétaire général, Laurent Dutilleul, est intervenu pour un point d'actualité avant de présenter les comptes annuels et un bilan de l'action de la fédération.

Les actions menées

Ce grand rassemblement a été l'occasion de rappeler les actions menées par l'UNSA Défense vis-à-vis de ses adhérents : une lettre mensuelle, des flash-infos (16 depuis le début de la crise sanitaire sur les modalités de paie, l'organisation du travail au sein du ministère...) L'UNSA Défense a également mis à leur... à votre disposition un certain nombre d'outils (site Internet UNSA Défense voire site Intradef, un compte Twitter et un compte Facebook, dans lesquels vous trouvez de l'actualité mais aussi de nombreuses informations de fond (textes officiels, mais aussi mémentos statutaires et guide des lignes directrices de gestion (LDG promotion avancement) ou bien sur les restructurations. Les élus UNSA Défense dans les différentes commissions (comité technique ministériel, commission centrale de prévention, comité technique de réseau, commission administrative

paritaire...) portent vos difficultés, vos préoccupations de tous ordres jusqu'aux plus hautes autorités de notre ministère. N'hésitez pas à aller rencontrer nos délégués. Par ailleurs, l'UNSA Défense contribue aux travaux menés par l'UNSA Fonction publique avec la Direction Générale pour l'Administration et la Fonction Publique (DGAFP) : étude des projets de texte législatifs, réglementaires.

Point sur l'actualité

Pour ce qui concerne l'actualité, le secrétaire général est revenu sur la gestion extrêmement diverse de la crise sanitaire selon les différents employeurs : du télétravail au travail en bordées ; de CHSCT non réunis pour présentation du plan de continuité d'activité ou du plan de reprise à la DGA qui a réuni très régulièrement son CTR. Durant cette période, le dialogue social a été soutenu avec la ministre et le DRHMD et les situations de terrain difficiles et tendues ont été dénoncées. L'UNSA Défense est attachée au télétravail particulièrement durant cette période de crise sanitaire et regrette le manque d'équipements permettant celui-ci. Bien sûr, toutes les fonctions ne s'y prêtent pas mais il contribuerait à diminuer le nombre de personnes sur les sites, dans les transports, limitant ainsi la propagation du virus. Sur un plan plus global, le télétravail facilite l'organisation du partage du temps entre vie professionnelle et personnelle permettant de tendre vers l'égalité professionnelle femmes/hommes.



La bise, l'accolade, la poignée de main... En période COVID ?

Depuis l'Antiquité, on s'embrasse pour s'accueillir, on se serre la main pour sceller un accord.

Ces gestes sont des **marqueurs d'appartenance sociale forts** puisqu'ils nous permettent de nous intégrer à un groupe, à une culture.

Et si la Covid-19 remet en question (temporairement ou non) ces rites, ce n'est pas la première épidémie à le faire : la peste noire, au XIV^e siècle, avait contraint les Européens à se protéger en bannissant la bise.

Nos cultures occidentales sont tactiles, on parle de manière proche, on se touche quand on rit, quand on rassure.

Avant le confinement, ces gestes apportaient du réconfort et de la connivence. Désormais, il faut traduire ces sentiments différemment, par des mots, des attitudes. Tous nos rapports sociaux sont chamboulés...

Il faut se réinventer, trouver de nouvelles manières de montrer que l'on s'intéresse à l'autre, que notre relation est cordiale et sincère.

Remplacer des gestes par des mots : comment allez-vous ? Prenez soin de vous et des vôtres !...

Remplacer des gestes par d'autres : les militaires avec leur salut avaient anticipé !

Certains ont tenté de réinventer le salut :

- Le check ou le « fist bump » revient à serrer la main, fausse bonne idée !
- Le coup de pied ou « footshake » est sécurisé mais nécessite de l'équilibre !!
- Le coup de coude : ne nous a-t-on pas recommandé d'éternuer dans notre coude !!!
- Un baiser sur l'index, façon fashion week : ne nous a-t-on pas vivement conseillé de ne pas toucher notre visage avec nos mains !!!!

On peut aussi tenter le salut asiatique plus zen ou australien !

A chacun son style mais très certainement, ces nouveaux gestes tout comme le masque vont s'installer dans nos vies.

Et n'oublions pas qu'un vrai sourire se voit, même avec un masque, aux yeux qui se plissent et aux petites ridules qui se créent (et oui !) au coin des yeux. Bien des émotions peuvent passer dans un simple regard.



Donc même sans contact, la sincérité et l'empathie peuvent être exprimées. Et si elles sont réellement présentes, elles ne peuvent pas, ne pas être ressenties par l'autre.

Dans cette période plus encore qu'en temps normal, les relations doivent être empreintes de ces sentiments. Une organisation, une entreprise n'est pas un organisme en soi, ce sont les individus qui la composent qui peuvent en faire un lieu d'humanité.

A chacun de faire le nécessaire. ...

